

COMMUNE DE JAILLON
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 29 MARS 2014

Présents : M. BARAT Raynald, M. BRESSAN Grégory, Mme DAUCHELLE Aurore, M. DEMOUGIN Laurent, M. DENIAU Laurent, Mme EMOND Catherine, M. HAUWY Mickael, M. HENRION Christophe, M. SAUVAGE Patrick et Mme TONNETTE Pascale

Absents :

R. MATHIEU, maire, ouvre la séance à 11 H 30 et installe le nouveau conseil municipal. Il clos la séance à 11 H 50

Résolution 1 : ELECTION DU MAIRE

Monsieur Mathieu Régis, Doyen d'âge invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Monsieur MATHIEU Régis, a été proclamé maire par 10 voix pour et une abstention.

Résolution 2 : NOMBRE DE POSTES D'ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire propose de créer 2 postes d'adjoint,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer 2 postes d'adjoint au maire

Résolution 3 : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur DENIAU Laurent a été proclamé 1^{er} adjoint au maire par 10 voix pour et une abstention

Monsieur BARAT Raynald a été proclamé 2^{ème} adjoint au maire par 10 voix pour et une abstention.

Divers :

- ✓ Les agriculteurs se sont plaints de dégradations de leurs cultures par des Quads occasionnant une perte de 100 à 500 €. Nous vous demandons de respecter les biens d'autrui.

Xème rappel :

- ✓ Il est expressément demandé aux propriétaires d'animaux (chiens et chats) de respecter la législation en matière d'hygiène et de ne pas les laisser uriner contre les propriétés, de ne pas les laisser faire leurs besoins dans le village et éventuellement de ramasser les excréments.
- ✓ Dans le but écologique, nous souhaitons distribuer les comptes-rendus et informations diverses par mail. Nous vous remercions donc de bien vouloir communiquer vos adresses par mail : mairiedejailon@wanadoo.fr
Nous nous engageons à respecter une totale discrétion.